

# DEPART EN VACANCES

---

## DOSSIER DE DEMANDE DE BOURSE

*vous êtes majeur,  
vous avez envie de partir,  
des idées de voyages  
tout seul ou à plusieurs.  
Au-delà d'une aide financière,  
le Point Information Jeunesse (PIJ)  
vous propose la mise à disposition  
de ses locaux, de son matériel,  
de son personnel et de ses savoirs.*



---

ANNEE  
2016

<b>PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION</b>	
Date de dépôt du dossier	
Date du jury	
Décision	<input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/> ajourné
Motif	
Versement de l'aide	
Montant	
Date	

## Un départ en vacances, c'est :

- une aide pour concevoir et organiser ses vacances
- une aide financière pour partir seul ou avec des amis

## Pour qui ?

Pour les jeunes Pontois âgés de 18 ans à 25 ans :

- demandeurs d'emploi non indemnisés
- étudiants / lycéens

## Les conditions

- Projet individuel ou projet collectif (de 2 à 6 personnes)
- Un jeune peut bénéficier de la bourse 1 fois par an.

## L'attribution

- La ville participera à hauteur maximum de 50% du coût du projet dans la limite de 150 € par personne.
- L'attribution se fera sous la forme de mandat administratif ou de virement sur le compte.
- Les commissions se déroulent à la mairie les **deuxièmes vendredis** du mois en présence d'élus et de professionnels.

## Comment ?

- Présenter un projet collectif ou individuel.
- Remplir un dossier avec l'aide ou pas d'un animateur du PIJ, le remettre 10 jours avant la commission
- Prendre rendez-vous avec le personnel pour consulter le dossier et s'assurer que tout est mis en place avant le passage en commission.
- Présenter son projet à la commission. **Tous les membres du projet doivent être présents.**
- Les dossiers incomplets ne seront pas présentés.

## Votre engagement

- Participer à la rencontre annuelle des retours des projets en réalisant sous la forme de son choix (panneau photos, film, power point...) une présentation de son projet qui sera diffusée lors de la rencontre annuelle

et / ou

- Votre engagement peut se traduire par une aide et une participation aux événements mis en place par la ville (aide lors de fêtes de quartiers...)
- Le(s) jeune(s) s'engage(nt) à alimenter le PIJ des « bons plans », documentation qui sera par la suite à la disposition du public pour conseiller les jeunes (les aides aux projets, lieux, organismes accompagnateurs...)
- Remettre un budget prévisionnel réaliste.
- En fin de projet, remettre un budget réalisé (facture à l'appui)

## Responsabilité

**La ville de Pont de Claix ne sera en aucun cas responsable des conditions dans lesquelles l'initiative sera réalisée.**

Les candidats, ou leurs parents, doivent prendre les dispositions réglementaires et, le cas échéant, les assurances nécessaires.

Le matériel prêté par les services municipaux devra être rendu dans le même état que lors de l'emprunt. Les jeunes signent une déclaration sur l'honneur concernant l'utilisation des sommes attribuées, et les parents une autorisation pour les mineurs.

**Ils s'engagent à restituer les sommes perçues dans le cas où le projet ne serait pas réalisé ou en l'absence de budget réalisé (factures...).**

Les jeunes Pontois ayant fait l'objet d'une sanction relative à un comportement inadapté à la vie en collectivité ne pourront être bénéficiaires de ce genre de bourse, dans un délai déterminé, en fonction de la sanction.

## Documents à fournir

- Photocopie recto-verso de la carte d'identité
- Dossier complet
- Justificatif de situation (carte d'étudiant, attestation de demande d'emploi...)
- Justificatif de domicile
- Pour un départ à l'étranger : attestation d'assurance rapatriement et de responsabilité civile et s'être renseigné sur les démarches à suivre en cas de problème matériel ou de santé (CEAM - Carte Européenne d'Assurance Maladie : en faire la demande auprès de votre caisse d'assurance maladie deux mois avant le départ \* )

*\* La CEAM n'est requise que pour les pays membres de l'UE et quelques autres (Irlande, Norvège, Lichtenstein, Suisse). Si vous ne pouvez pas faire votre demande dans le délai imparti, nous vous demandons de retirer un certificat provisoire de CEAM (valable pour une durée de 3 mois) au moins 2 semaines avant le départ.*

*Toutes les informations sur les soins à l'étranger : <http://www.ameli.fr/assures/droits-et-demarches/a-l-etranger/vacances/vous-partez-en-vacances-en-europe.php>*

## Qui suis-je ? Coordonnées du porteur de projet

Nom et prénom	
Adresse	
Mail	
Téléphone	
Date de naissance	
Situation actuelle	<input type="checkbox"/> Scolarisé <input type="checkbox"/> En formation <input type="checkbox"/> Salarié <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
Avez-vous déposé une demande d'aide auprès d'un autre organisme ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, lequel ?	
Cette aide a-t-elle été acceptée ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si vous avez moins de 18 ans, indiquez le nom et l'adresse du responsable légal	
Projet	<input type="checkbox"/> Individuel <input type="checkbox"/> Collectif
Nombre de jeunes	dont nombre de Pontois :

## Présentation du groupe

Nom, Prénom	Age et date de naissance	Adresse	Téléphone	Mail	Situation scolaire ou professionnelle

Veuillez préciser : Situation scolaire : étudiant(e) / collégien(ne) / lycéen(ne)

Situation professionnelle : demandeur(se) d'emploi / apprenti(e) / salarié(e) en CDD / salarié(e) en CDI / autres contrats

## L'accompagnement

Dans l'accompagnement de mon projet, je peux être accompagné(e) par un professionnel de la jeunesse.

Accompagnateur/trice du projet :

Nom et prénom	
Fonction	
Structure	

## Le projet

Intitulé du projet	
Date et lieu de réalisation	
Nombre de nuits sur place si internat	
Destination	<input type="checkbox"/> en France <input type="checkbox"/> à l'étranger

## Pourquoi ce projet ? Mes motivations

Décrivez votre projet, vos buts et motivations. Énumérez les activités que vous souhaitez faire. Résumez les particularités de votre projet. Joindre au dossier les documents qui vous semblent intéressants pour permettre à la commission de se faire une idée précise sur votre séjour.

## Mon budget

DEPENSES		RECETTES	
Transport (détails)	€	Apport personnel	€
Achat de matériel (détails)	€	Apport familial	€
Alimentation (détails)	€	Aides de la ville	€
Activités (détails)	€	Autres aides (précisez)	€
Location de matériel (détails)	€		
Autres dépenses concrètes (pharmacie...)	€		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	€		

Quelques conseils pour estimer votre budget :

- Dépenses : frais que vous pouvez avoir durant votre projet
- Recettes : sommes sur lesquelles vous pouvez compter pour la réalisation de votre projet
- Le budget doit toujours être équilibré : le total des dépenses est égal au total des recettes
- L'apport personnel : toutes les économies que vous souhaitez investir dans ce projet
- L'apport familial : aide financière que votre famille souhaite vous apporter
- L'aide de la ville n'excédera pas 50% du budget total
- Renseignez-vous auprès des professionnels jeunesse afin d'obtenir d'autres aides financières
- La bourse est accordée en complément des dispositifs de droit commun

## Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e)..... certifie avoir pris connaissance et accepté le contrat. Déclare être demandeur d'une subvention de la ville de Pont de Claix pour un montant de..... Euros sous la forme de versement direct en vue de réaliser le projet suivant :

.....

Je m'engage :

- à participer à la rencontre annuelle des retours des projets en réalisant sous la forme de son choix (panneau photos, film, power point...) une présentation de son projet qui sera diffusée lors de la rencontre annuelle

Et / ou

- à aider et participer aux événements mis en place par la ville (aide lors de fêtes de quartiers,,,) )
- à transmettre au PIJ des « bons plans », documentation qui sera par la suite à la disposition du public pour conseiller les jeunes (les aides aux projets, lieux, organismes accompagnateurs,...)
- à remettre un budget prévisionnel honnête et réalisable.
- à remettre en fin de projet, un budget réalisé (facture à l'appui) dans le mois suivant la réalisation du projet

Je déclare que j'utiliserai la subvention uniquement pour la réalisation du projet présenté à la commission et je m'engage à restituer les sommes perçues dans le cas où le projet ne pourrait être réalisé ou en l'absence de budget réalisé.

Fait à Pont de Claix, le.....

Signature :

## Autorisation de diffusion

En cas d'utilisation des documents par la ville de Pont de Claix, une autorisation sera demandée au porteur du projet.

**INFORMATION  
JEUNESSE**



Point Information Jeunesse  
Place Michel Couëtoux  
tél. : 04 76 29 80 54